

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 juillet 2010

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités Territoriales

Date de convocation : 13 juillet 2010

Présents : Ms Cédric BARON, Didier BOREL, Marc FLENET, Christian DEFOIS, Guy LABROUSSE, René SIMONET, Bruno LEMOUEL, Thierry MERCIER, Mmes Annie CHERONNEAU, Jocelyne BARON, Jocelyne RE.

Secrétaire de séance : M. Guy LABROUSSE.

Emprunt voirie : Montant des travaux retenu : 14 412.00 €, à rembourser sur une durée de 5 ans au taux de 2.61 %, après révision des taux par la banque. Le conseil municipal donne son accord.

Acquisition du bâtiment près de l'église : Le Conseil Général subventionne cet achat à 40 % du montant de l'opération. Après vote à main levée (7 voix pour, 4 contre), le conseil donne son accord pour l'acquisition de ce bien immobilier.

Le Maire,
Cédric BARON.